

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions

1^{re} page: 5 fr. la ligne; 2^e page: 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : Un an 10 fr.; France et Etranger : 12 frs

Le piège anglais

M. Herriot donne l'impression d'un homme animé des meilleures intentions de faire revivre des rapports cordiaux entre alliés qui ont combattu sur les mêmes champs de bataille pour la cause du droit et empêcher l'hégémonie allemande de s'étendre sur l'univers.

Seulement, il est seul de son côté de la barricade.

Il a cru trouver en M. Mac Donald un associé alors qu'il a en face de lui un adversaire roublard, autant que Lloyd George, dont toutes les sympathies vont d'abord à la pauvre Allemagne, privée de sa Rhur et de ses autres principaux centres miniers et industriels.

Ceci doit cesser, la France dut-elle renoncer aux milliards qui lui sont dus pour les réparations, l'Angleterre s'étant servie la première.

Nous craignons fort que M. Herriot ne tombe dans le piège tendu sous ses pas, en attendant ce ne sont pas les avertissements qui lui auront fait défaut.

Nous trouvons sous la plume de M. Edouard du Mesnil, un maître du journalisme parisien, un article qui est à reproduire par toute la presse et que nous tenons pour notre part à mettre sous les yeux de nos lecteurs :

M. Edouard Herriot a lu à la Chambre un honnête document, comme faisait M. Delcassé du temps où nous avions une diplomatie secrète.

Mais comme nous n'avons plus de diplomatie secrète, je ne pousserai pas plus loin la comparaison.

M. Edouard Herriot nous a confirmé dans l'impression aimable que nous a causée l'attitude de M. Mac Donald. Elle se dégageait au demeurant, de la récente correspondance du premier anglais, aux Chequers M. Mac Donald n'a rien dit de plus qu'il n'eût écrit à M. Poincaré.

C'est d'ailleurs la politique de M. Poincaré qui produit ses effets. Nos amis belges au cours de leurs sages réserves ont continué d'observer une attitude concertée avec l'ancien président du Conseil.

N'est-ce pas l'occupation de la Rhur — de l'aveu même des représentants de l'Amérique — qui a permis aux experts de bâtir leur plan ? Et l'application du plan des experts n'est-il pas la conséquence du dessein à la fois ferme et prudent de M. Poincaré ?

Il apparaît donc que les fruits que d'aucuns se vantent de cueillir et de recueillir aujourd'hui sont le produit des arbres de la paix plantés par M. Poincaré.

Qu'importe, si Fructidor est favorable au jardin de la France ?

Cependant que M. Herriot lisait sa note diplomatique au Parlement français, M. Mac Donald s'expliquait à la Chambre des Communes.

La façon dont les membres du

Parlement anglais questionnent le gouvernement est plus directe, plus brève, plus concluante que chez nous.

En Angleterre, les condamnés à mort et les ministres sont menés — si j'ose dire — rondement.

M. Mac Donald questionné sur le sens exact et les proportions justes de la conférence des Chequers a précisé les nuances.

Il y a en somme, « pacte moral » pour discuter dans une atmosphère de cordialité, mais pas d'entente pour une action commune.

La question de la sécurité française, notamment, demeure sans réponse.

Un député anglais a demandé à Mac Donald : « Est-il vrai qu'il n'existe aucun engagement relatif à une alliance militaire défensive ? »

M. Mac Donald de répliquer par ces deux mots : « Absolument vrai. »

Je dois dire que ces deux mots me semblent beaucoup plus éloquent que les grands discours à la mode de chez nous, et plus catégoriques que les déclarations lues par M. Edouard Herriot.

Ils nous imposent un devoir de circonspection redoublée.

Avant de traîner la paix, cahin caha, à la nouvelle conférence du 16 juillet, il sera sage de préciser dans quelles conditions la France s'y présentera.

Tout de même, ne pensez-vous pas que toutes ces conversations, ces notes, ces conférences, ces assemblées, ces tergiversations — cinq ans après l'armistice ! pour prier l'Allemagne vaincue de daigner consentir à ses engagements et à la réparation de son crime, sont un paradoxe historique d'un caractère douloureusement comique ?

Edmond du MESNIL.

BULLETIN

La Chambre des députés a procédé dernièrement à la nomination de ses grandes commissions dont celle des affaires étrangères qui est peut-être la plus importante.

Voici sa composition :

MM. Albert Milhaud, André Escoffier, (Drôme), Antériou, Aristide Briand, Berthod, Bertrand (Charles) (Seine), Bignon (Paul), Binet, Chaumié, Cohat, (Maurice), Cousteaux, Daniélou, Debos, Deriot, Emile Borel, Engerand (Fernand), Eugène Lantier, Félix (Jean), Ferry (Désiré), Fontanier, Franklin-Bouillon, Fey (Charles), Georges Weil, Hennessy (Jean), Jean Renaud (Lot-et-Garonne), Joseph Bithémy, La Ferronnays (marquis de), Lefebvre du Prey (Pas-de-Calais), Leygues (Georges), Louchet, Madelin Marcel Faisant, Margaine Mistral, Oberkirch, Paul, Bastide, Paul-Boncour, Paul Faure (Saône-et-Loire), Paul Simon, (Finistère), Roullaux-Dugage (Henry), Sibille (Maurice), Soulier (Edouard), Spinasse (Charles), Wendel (François de) (Murtel-et-Moselle).

Et le rapporteur de la Tunisie M. Bureau.

C'est dans cette commission qu'on a déjà choisi le rapporteur du budget tunisien qui peut à son gré, si cela lui chante, discuter les propositions de l'administration, élever des objections et au besoin apporter des retouches, de même qu'il peut juger avec bienveillance, indifférence ou sévérité les actes du résident général.

Aussi, les plus critiquables de nos dirigeants, n'avaient qu'un but : amadouer le rapporteur, soit à la chambre des députés soit au sénat car le sénat à lui aussi une commission des affaires étrangères et un rapporteur, qui n'ont pas toujours accompli avec conscience leur mission, c'est le moins que l'on en puisse dire.

Nous ne voulons pas insister sur les défaillances de plusieurs d'entre eux dont les henchirs faisaient les frais ces temps étant revolut depuis la guerre.

Echos et Nouvelles

Le Résident général en France

Les Annales Coloniales ont annoncé ces jours-ci que M. Herriot, président du Conseil, qui a la ferme volonté de s'intéresser à l'œuvre poursuivie par la France dans l'Afrique du Nord, a convoqué M. Lucien Saint à Paris, pour la deuxième quinzaine de juillet.

Voilà une convocation qui aura sûrement fait plaisir à notre résident général car elle lui permet de vite quitter ces rivages où démentiellement la température dépasse celle de... Rothéneuf.

Une Chambre à dissoudre

Contrairement à notre éminent ami M. Thomson nous ne pensons pas que la Chambre actuelle, qui compte une trentaine d'énergumènes, qui ont donné un échantillon de leur savoir faire, tel ce Marty, dégraffant sa ceinture et la faisant tourner en moulinet adessus de sa tête arrive au bout de son mandat. Par la force même des choses le président de la république, approuvé par le Sénat sera contraint à la dissolution et le plus tôt serait le mieux. Qui vivra, verra.

Au Barreau de Tunis

Les avocats du barreau de Tunis ont procédé lundi à l'élection du bâtonnier et des membres du conseil de l'ordre.

M. Duran Angliviel a été élu bâtonnier à l'unanimité et maîtres Coulon, Stalla Boardillon, Piétra, Jérôme Bodoy, Ch. Saumagne, Paoli, Saâda et Cohen Hadria membres du conseil de l'ordre.

Le bâtonnat, c'est en quelque sorte une gentille muselière, car un bâtonnier doit se mesurer dans ses discours et surtout ses écrits, mais si M. Lucien Saint nous quitte... elle sera douce à porter.

Dans les Caïdats

Sur la proposition de M. le directeur général de l'Intérieur un certain nombre de nominations et mutations ont eu lieu dans le personnel des caïdats.

Nous sommes heureux de relever les noms de MM. Ali Sakkat Carl, de Tagerouine nommé à Zaghuan, Abdallah Kahia, de la Skira nommé à Tagerouine, Manoubi Bouziri, Kaïa de Souk el Kheim nommé caïd de La Skira et quelques Caïds ou kalifats, par exemple nous approuvons moins la nomination de M. El Habib El Allam au Cheickat El Médina en qualité de délégué.

Le temps nous manque aujourd'hui pour dire ce que nous pensons de cette nomination, de même que celle de M. Abdul Wuahab précédemment nommé délégué au protocole.

M. Ponsot après lecture de nos renseignements verra en quelles mains sa confiance est tombée et si ces particuliers la méritent réellement.

Il faut croire que quelqu'un a intérêt au dar el Bey à expurger des dossiers d'amis les notes qui devraient y être à la meilleure place pour empêcher des nominations qui frisent le scandale.

Nouveau venu en Tunisie, M. Ponsot ignore naturellement les antécédents de

Demandez partout l'anisette Gras

AGENT DEPOSITAIRE J. CURTELIN Fils
19 rue du Maroc, Tunis. Tél. 0.95

ceux qu'il propose et qu'il ne peut connaître que si toutes les pièces sont jointes aux dossiers.

Henri Tridon

Analysant le livre d'Albert Canal, notre excellent confrère André Servier publie les lignes suivantes dans le « Dépêche de l'Est » de Bône sur notre bon confrère Henri Tridon, toujours sur la brèche pour la défense des intérêts supérieurs de la France et du pays :

Henri Tridon, qui fut l'animateur de la « Dépêche Tunisienne », et de la « Tunisie Française », manie encore, à 68 ans, la plume avec une vigueur que lui envieraient ses confrères plus jeunes. Il offre un bel exemple d'énergie et de droiture. Aux heures héroïques, il fut un rude champion, prêt à défendre ses idées par la plume ou par l'épée. Sa longue carrière est dominée par une noble conception d'une profession qu'il honore. Tridon est, très probablement par l'âge, le doyen de la presse nord-africaine. Par la probité de sa vie et l'unité de son effort, il en est le plus noble représentant.

Dans les ministères

Nous adressons nos plus sincères félicitations à notre excellent confrère et ami Jean Barbier, publiciste, chevalier de la légion d'honneur qui vient d'être attaché au sous-secrétariat de la marine marchande en qualité de secrétaire particulier.

Nous félicitons très sincèrement Me. Mossé, syndic des Avocats-Défenseurs à Tunis, du choix flatteur qu'a fait M. Camille Chautemps, ministre, de l'Intérieur, de son fils, M. Jules Mossé, avocat à Paris, comme chef-adjoint de son Cabinet et nous adressons à M. Jules Mossé, nos meilleurs compliments au sujet de cette heureuse nouvelle.

A l'Office postal Tunisien

On annonce que M. Barbarat atteint par la limite d'âge a demandé sa mise à la retraite et qu'il est remplacé par M. Dupont, directeur régional des P.T.T. à Chambéry, qui a accompli une grande partie de sa carrière en Algérie et aux colonies.

D'autre part la direction générale sera remplacée par une direction rattachée budgétairement à la Direction Générale des Travaux Publics, ainsi sera diminué le nombre qui a souvent été jugé excessif, des Directeurs Généraux de l'Administration Tunisienne. Par là même deviendra possible la réalisation d'une économie importante sur l'Etat major de direction qui entoure le directeur général.

L'organisation même du service postal ne s'en trouvera pas modifiée, car la direction des P.T.T. demeure autonome, sous le contrôle du Directeur général des Travaux Publics.

Tout ceci est très bien et nous ne serons pas les derniers à applaudir les économies qui vont être réalisées mais il y a à l'Office un directeur de l'exploitation, M. Delmolino, qui est comme M. Dupont, directeur des postes et télégraphes, au titre français plus ancien en grade et qui a encore 2 ans et demi pour pouvoir demander sa retraite. M. Delmolino est en Tunisie depuis octobre 1892 ; que va-t-on faire de lui ?

Ah ! la république des camarades, la guerre ne l'a pas tuée et ce ne sont pas les 150 radie-Soc qui l'enterreront. Elle fleurira plus que jamais avec les hommes actuellement au pouvoir.

Une petite roserie de T.S.

Qu'est-ce qu'a bien pu faire le résident général à T.S. que celui-ci ne lui en épargne aucune ?

Voici la dernière en date :

M. Lucien Saint possède à la Marsa indépendamment de la somptueuse résidence que lui octroie la munificence nationale, une petite villa isolée, perchée à flanc de coteau, loin des agitations humaines.

Lorsque M. le Ministre est las du Pro-

toce qu'il est obligé d'observer dans son palais, il se retire dans cet Ermitage afin d'y goûter le vrai repos.

M. Lucien Saint n'est point propriétaire de cette villa, il n'en est que locataire moyennant un loyer de 4.000 fr par an.

Où l'on vient d'apprendre ces jours-ci que M. le Ministre, cherchait pour son « cabanon » un sous-locataire.

L'annonce dit : Villa à louer à La Marsa. Loyer 1200 francs.

On peut reprocher bien des choses à M. Saint, mais on ne saurait décemment l'accuser de spéculation illicite sur les loyers.

Plût au ciel que tous les propriétaires de ce pays fussent aussi désintéressés que le représentant de la France.

Le criss des logements serait bientôt conjuré.

Mais, au fait, comment se fait-il que M. Saint cherche de se débarrasser de sa villa ?

Faut-il voir là l'indice d'un prochain changement dans sa situation ?

Songez-t-il à quitter la Tunisie pour des cieux plus propices ?...

Nous le saurons probablement bientôt

Pourquoi certains fonctionnaires

ont marché contre

le remboursement des bénéfices de guerre aux français ?



Nous publions dans notre numéro précédent des fonds secrets distribués parcimonieusement, par la résidence générale, à quelques journaux du cru

qui soutiennent la politique du protectorat per fas et ne fas, même lorsque celle-ci ne correspond pas à l'intérêt général bien compris du pays, trouvant toujours très bien, ce que le gros public dans son simple bon sens, juge opposé à l'intérêt de la France et de son prestige en Tunisie.

Exemple : le remboursement des bénéfices de guerre aux français et aux tunisiens.

Mais en l'espèce les journaux qui émarquent marchaient d'accord, qui l'eût cru, avec le bouilliant « Tunis Socialiste » qui en a fait un de ses principaux articles de foi et mena autour de lui cette virulente campagne qui fit demander à plus d'un pourquoi cette levée de plumes — plumes au pluriel — car toute la rédaction y participa avec un entrain endiablé contre des compatriotes qui n'avaient rien fait pour mériter cet excès d'honneur ou d'indignité. Ils avaient profité de la baisse sans la chercher ni la provoquer et quand le fisc leur réclama une part des dits bénéfices ils s'exécutèrent sans rechigner le plus part trouvant juste et raisonnable cette reprise du gouvernement.

Tout aurait été pour le mieux sans le malencontreux arbitrage Ador qui imposa comme condition *sine qua non* que celui-ci serait sans appel !

On aurait dû se méfier, mais M. Ador avait loané tant de preuves de son attachement à la France que l'on n'osa pas émettre d'objections.

Et nous fit le coup du lapin si l'on peut dire alors que l'on comptait sur une sentence favorable.

On sait la suite. Tout le monde se prévalut de la fameuse sentence et l'on fut obligé de s'exécuter, la France n'ayant pas l'habitude de renier sa signature.

Seuls, les français en ce pays de protectorat français et les sujets du Bey furent exclus du remboursement.

On ne s'expliquait pas pourquoi les fonctionnaires de certaine administration marchaient à fond avec le gouvernement, avec la presse résidentielle, avec

"Tunis Socialiste" c'est qu'il y avait une question de péréquation sous roche à liquider qui s'éleverait d'après le "Journal de Tunis" à une quinzaine de millions.

Ceci n'aurait pas dû empêcher cela quand les excédents budgétaires dépassent toutes prévisions.

On a si bien manœuvré que les deux champs se regardent aujourd'hui comme chiens de faïence, mais "Tunis Socialiste" s'en contrefiche.

Ce n'est pas ce que l'on a fait de mieux.

On aurait pu chercher un moyen qui aurait donné satisfaction aux assujettis et à ceux de nos compatriotes qui trouvent que le protectorat traite mieux les étrangers que ses nationaux et ses protégés.

Ce moyen nous le connaissons mais le garderons pour nous, puisqu'on ne l'a pas appliqué, c'est qu'on ne l'a pas trouvé ou qu'on ne s'est pas creusé la tête pour en trouver un.

Il y a pourtant dans l'administration quelques anciens artilleurs qui ont dû en conserver le flair.

Que n'y a-t-on fait appel ?

Nous ne serions pas à la veille de la décision que sa rendre le conseil d'Etat et si l'on en croit les petits bruits qui courent, émanant peut-être de M. Ballmann le protectorat serait à la veille d'être obligé de rembourser nos compatriotes.

La question en ce qui concerne nos protégés resterait intacte.

Il appartiendrait au gouvernement d'examiner très sérieusement, non pas le remboursement général mais d'étudier chaque cas d'espèce si le demandeur est digne ou non de la faveur du remboursement.

De plano les Djerbis devraient être écartés.

D'un côté, le remboursement des bénéfices de guerre, de l'autre le paiement intégral aux fonctionnaires des régies financières en échelonnant les paiements pour les premiers comme pour les seconds par fractions égales sur une dizaine d'années le fonctionnaire mis à la retraite touchant intégralement ce qui resterait du jour où il quitterait l'administration.

Et le protectorat agirait honnêtement et ne s'apercevrait que fort peu ou point de la carte à payer.

Pour en revenir aux fonds secrets, existe-t-il une différence parce que ceux-ci sont distribués sous la forme de subvention de propagande ?

Il existerait à Tunis un journal que personne ne connaît, n'a jamais vu et qui de recevrait six mille francs par an.

C'est un veinard.

Quelques confrères de la capitale reçoivent dit-on pour le même motif, des subventions diverses élevées.

"Je touche donc je suis".

L'Administration veut introduire le bolchevisme à Madagascar

(Suite et fin)

Une personne vivant seule ne consacre pas à beaucoup près à son entretien la somme que dépense un chef de famille pour les besoins de son ménage. Elle est par conséquent moins atteinte par les taxes de consommation et par l'incidence de l'impôt.

La majoration de la taxe personnelle et additionnelle est destinée à atténuer cette irrégularité devant les charges fiscales.

Telle est, dans ses grandes lignes l'économie du projet qui vous est soumis. Il reproduit, à peu de chose près, tout en les atténuant dans une large mesure, les dispositions métropolitaines des impôts cédulaires sur le revenu.

Pour conclure, il ne me paraît pas inutile de rappeler brièvement combien les divers projets « d'impôts sur le revenu » rencontrèrent avant d'être adoptés de détracteurs sur le revenu.

Certes, il s'agit pas de présenter un impôt comme une raçon de la fortune ou une spoliation de la richesse acquise. Il s'agit simplement de demander à chacun l'effort fiscal correspondant à ses revenus. (2)

Nous savons bien qu'on représente l'inquisition fiscale comme un assujétissement intolérable, peu compatible avec le caractère français indépendant et fier, mais aussi un peultrodeur. Certainement si l'honnêteté fiscale des citoyens était absolue, l'inquisition serait au moins inutile, mais il n'en est malheureusement pas ainsi : nombre de personnes même parmi les plus scrupuleuses, ne croient pas tromper en se soustrayant à des obligations civiques. Nul ne peut donc contester la nécessité des contrôles. (3)

Sous la réserve des réflexions de principe qui précèdent, il est utile de remarquer cependant que les taxes proposées étant nouvelles, elles seront appliquées avec mesure et équité, en évitant les froissements inutiles et les injustices qui ne peuvent avoir comme résultat que l'évasion des revenus.

La Commission retiendra enfin, combien les propositions de l'Administration locale qui lui sont soumises sont modestes et qu'il n'est rien demandé pour le présent, au contribuable européen de la Colonie, au titre de l'impôt global et

progressif sur le revenu, la propriété bâtie et non bâtie, sur les revenus des créances, dépôts et cautionnements et sur le chiffre d'affaires.

Le Gouvernement de la Colonie a, en effet, justement estimé que les capitaux ne devaient pas encore (4) être frappés et qu'ils étaient indispensables et nécessaires au développement économique et social de Madagascar.

Nous l'avons dit en tête de ce projet. Madagascar s'est levé et le projet a été remis.

Nous félicitons nos compatriotes de l'avenir. Ici nous aurions dû subir les propositions de l'Administration, ce qui prouve que malgré nos délégués élus nous sommes plus faillibles et corvables qu'eux.

N.D.L.R. — (1) il a toujours des détracteurs - Pas vrai, suivant la loi d'incidence c'est toujours le client ou le consommateur qui paie - 3 Contrôle impossible - 4 cet « encore » est délicieux et promet pour l'avenir.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INTERIEUR ADJUDICATIONS Prisons et Hôpitaux

Les lots numéros 2, 4, 13, 14, 20, 21 pour l'Hôpital Civil Français ; 2, 4, 10, 25 pour l'Hôpital Sadiki, 15 et 28 pour les prisons, ayant seuls été adjugés, une deuxième séance d'adjudication aura lieu le jeudi 17 juillet à 8 h. 30, à la Direction Générale de l'Intérieur, dans les mêmes conditions que la précédente.

Anis Claude **BERGER** 184, Boulevard National - MARSEILLE

Brevet Tunisien N° 1920

Monsieur H. Plauson, Ingénieur à Hambourg (Allemagne) propriétaire du brevet Tunisien N° 1920, du 22 Août 1921, pour "Amélioration des phosphates naturels par désagrégation physique" désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licence pour l'exploitation du dit brevet.

Pour offres ou renseignements, s'adresser à M. Raymond Valensi, Ingénieur 20 Rue de Russie à Tunis.

Maison de Pyrotechnie Fondée en 1889 Paonessa Père & Fils Artificiers
Inventeurs de Projectiles de Guerre
Poudreries de S.A. le Ray et de la ville de Tunis
Atelier à Borj-el-Magasin de vente : 3, rue de Bretagne
Vente et location d'articles d'illuminations et de décorations drapeaux français et internationaux de toutes dimensions sur commande, entreprise d'illuminations électriques pour les Fêtes Publiques et privées
TRIBUNES EN LOCATIONS
Téléphone : 4.30

Brevet Tunisien N° 1756

Monsieur Camelo Guglielmo Sesti, à Rome, propriétaire du brevet Tunisien N° 1756 du 21 Septembre 1920, relatif à "Carburant pour moteurs à explosion" désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à Monsieur Raymond Valensi, Ingénieur Conseil à Tunis, 20 Rue de Russie.

NE PAS OUBLIER QU'À BIZERTE C'est au TERMINUS-HOTEL qu'on mange bien

Le lait concentré suisse est le plus riche en crème



C'est le plus cher mais le meilleur
Dépositaires: 3 rue des Belges - Tunis

PHARMACIE BLOCH
4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} classe de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger
Téléphone 553

POUR VOS TRACTEURS POUR VOS AUTOS

N'employez que l'huile **Victorine** reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 20 ans. **Comptoir Général des Produits Lubrifiants**, Av. J.-Ferry - Tunis

Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie - TUNIS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al Djazira

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX
Documentation la plus complète et la plus variée

EXCELSIOR

GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 20 cent.
Abonnements à EXCELSIOR TROIS MOIS SIX MOIS UN AN
Colonies françaises... 18 frs 34 frs 65 frs
Spécimen franco sur demande. - En l'absence 20, rue d'Enghien, Paris, sur mandat ou chaque postal (Compte n° 2709). Demandez la liste et les spécimens des Primes gratuites fort intéressantes.

DIMANCHE-ILLUSTRÉ

EXCELSIOR - DIMANCHE
Magazine illustré en couleurs
16 pages... 25 cent.
Abonnements à DIMANCHE-ILLUSTRÉ SIX MOIS UN AN
Colonies françaises... 6.50 12 frs

Maisons Recommandées

TUNISIA-PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.

PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales — **Boccaro et Nizard** — Gros et Demi-Gros — Expédition à l'Intérieur — 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

Mercurie Parisienne — Jacques Bismuth — Av. de France - Tunis. — Hautes nouveautés. — Saul D'après de gant "Perrin", parapluies "Revel" et parfumerie "Aryse" Fournitures complètes pour Couturiers.

Importation-Exportation de tous produits — **Mohamed Ellamti**, négociant, rue de France Sousse Tunisie — Adresse télégr. : Mohameds Ellamti - Sousse.

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — Au Combray, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face la Poste — Tunis

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia - Tunis
J. & A. BEMBARON, Vente, échange et location de Pianos.

Entreprise Générale des Travaux Electriques — **A. Minaud et Fils**, ancien Ancuturiers-Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis

Maison de santé pour les yeux, dirigée par **M. le Dr Cuénot** — 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Grande fabrique d'espadrilles Ripoll, Montera et Garcia. — Téléph. 24.17 - 1 R, Al-Djazira - Tunis - Gros-département.

SEMPRE AVANTI — Brasserie de la Bourse S. Ancienne Brasserie Bellevue **GIUSEPPE DUX**, propriétaire - Sousse-Tunisie — Consommations de premier choix - Liqueurs de marque.

Droguerie de la Poste. — S. Attal, 15, rue d'Italie en face la Poste Tunis. — Produits photographiques, produits chimiques etc.

MANSOUR BEN GEMAA — Shyp Chandler — Fournitures Générales pour la Marine - Sfax Tunisie — Maison fondée en 1900

MURICE AZERM 11, rue d'Italie et 11 Sadikia Tunis — Télégr. AZERM Tunis — Téléph. 8.48 - Quincaillerie - Ferronnerie-articles de ménage et chauffage - Fournitures générales pour mines et entreprises de travaux publics.

Les **GALERIES PARISIENNES** Alphonse L. Leardi, pp^{tes}, 1, Place Pichon - Sousse — Chapeaux - Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie des 1^{res} marques connues - A. atelier de Modes — Maison de toute confiance et

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France - Tunis — Brame frères et Cie, pp^{tes}.

Pharmacie Saemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes — Maison **LADISLAS**, 4, avenue de France - Tunis.

Artificiers — **PAONESSA**, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

Horlogerie Bijouterie Joaillerie **H. BIANCHI** 17, Avenue de France — Tunis. Chronomètres LIP de haute précision.

Grand Hôtel de France — Premier ordre (Tunis). — L. de Lacroix, propriétaire — Sousse (Tunis).

JAMAIS rien ne vaudra l'Eau et la Poudre de riz **MAUD** Madame Maud Euvé Hyères (Var)

REP. DE LA RENAISSANCE - TUNIS
Le Gérant : E. LUMBROSO

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés
AGENCES DE TUNISIE :
TUNIS - BIZERTE - SFAJ - SOUSSE - MONASTIR

Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)

Escompte et recouvrements
Toutes opérations de Banque
Toutes opérations sur titres
Location de compartiments de **COFFRES - FORTS**
DÉPÔT DE COLIS

Fabrique de Lits

en tous genres et de tous systèmes (Maison Française)
Expédition à l'Intérieur
V. LELLOUCHE & Cie
MAGASIN : 16, Rue Bab Souika, 16 -- TUNIS
Téléphone : 9.41



VÊTEMENTS J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS

Un complet signé **J. BELL** est une merveille d'élégance
Le meilleur marché de tout TUNIS

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.
SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris
S'adresser pour tous renseignements chez M. **J. O. FELICI**, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79
Agent Général et Inspecteur de la Cie

Cie Générale Transatlantique Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN

DÉPÔT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hamman-Lif

Banque Franco-Tunisienne de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

Cie DE NAVIGATION MIXTE Cie Touache - Paquebots - Poste Française

Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

G^{de} DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille or, Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion
Centrale et à Hammerless
Choix de Révolvers et Pistolets automatiques
Vente de Poudre de l'Etat
TAIEB ELLAMTI - SOUSSE
Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Sousse

- RESTAURANT DU JAPON -

G. FIORINI & G. FALORNI, Propriétaires
— 7, Rue Amilcar — TUNIS —

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et brevets **A. NOBEL**
PELLET César, Agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines 3 tissus goud round. Télég. 1.39 - Adresse Télégr. : PELLET - Tunis

L'Huile qui graisse le plus «- Vacuum Mobiloil -»

Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télég. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale

POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAJ

Principales opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ;
Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et l'Etranger

Office Français Immobilier et Commercial « Assurances »

(20^{ème} ANNÉE)
28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96

Vous

si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.

si vous désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à l'OFFICE FRANÇAIS.

Rien à payer

L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, acte sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines assurances toutes branches.

Nos "PETITES ANNONCES" rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

Maison R. WALLUT & Cie

(R. Wallut, G. Hofmann et C. Lacroix)
99, Rue de Portugal - TUNIS
Machines Agricoles et Industrielles
des Premières Marques
TRACTEURS & MOTO - CHARRUES
Catalogues et Références Franco sur demande

Banque de Tunisie

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
 Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAJ

Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaie — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue au terme et toutes opérations de banque.
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Truilleries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas — admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées
Fil de fer à fourrage 13-14-15
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia |
Entrepôt : Rue de Portugal prolongée — TUNIS